La Voie alchimique de la Transmutation

Bulletin d'inscription

A renvoyer à l'asbl "Ressourcements" : Welriekendedreef 45 - B-3090 Overijse Tél : +32-2-657 65 37 • E-mail : info@ressourcements.be

Nom	Prénom	Date de naissance	Sexe
Adresse			N°Bte
Code Postal	Localité		
GSM	`E-r	nail	
Profession			
☐ Je m'inscris au Module I : « De la souffrance de vivre à la joie de Servir et d'honorer la Vie » : 7-8/5 - 4-5/6/22 : 380€			
☐ Je m'inscris au Module II : « Du corps abusé au Corps Honoré » : 10-11/9 - 1-2/10/22 : 380€			
☐ Je m'inscris au Module III : « De l'ombre à la Lumière » : 12-13/11 - 3-4/12/22 : 380€			
☐ Je m'inscris au Module IV : « De la survie à la Vie » : 14-15/1 - 4-5/2/23 : 380€			
☐ Je m'inscris au Module V : « Du corps de souffrance au Corps Rayonnant » : 380€			
☐ Je m'inscris au Module VI : « De la guerre à la Paix » : 6-7/5 - 3-4/6/23 : 380€			
☐ Je m'inscris au Module VII : « De l'esclace à l'Etre Souverain » : 9-10/9 - 7-8/10/23 : 380€			
☐ Je m'inscris au cycle complet des 7 Modules : 1990€ au lieu de 2660€ (économie : 670€)			
■ Je miniseris a	u cycle complet des / Modules : 1990 e 8	au neu de 2000 & (ceonomie .	0/0€)
☐ Si en âme et	conscience i'ai envie de suivre un ou pl	usieurs modules ou l'entièret	é du cycle, et que mes rentrées finan-
☐ Si, en âme et conscience, j'ai envie de suivre un ou plusieurs modules, ou l'entièreté du cycle, et que mes rentrées financières sont insuffisantes pour honorer le prix du module ou du Cycle complet, je bénéficie d'une réduction de 30% sur			
l'ensemble des tarifs (moyennant une lettre de motivation présentant succinctement ma situation financière)			
rensemble des t	ariis (moyemiant une lettre de motivatio	on presentant succinctement	ma situation infancicie)
☐ En tant qu'ai	ncien élève de la Thérapie Corporelle Qu	uantique, je bénéficie de 50%	sur tous les tarifs
1		1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	
! Les réductions ne sont pas cumulables.			
	1		
Modalités de paiement			
A: paiement en 1 fois (obligatoire si inscription à un module à la fois)			
☐ Je paie le mor	ntant total en une fois, soit€		
🗖 en espèces, 🗖 par virement au compte de l'asbl Ressourcements n° IBAN : BE61 3101 6268 1517			
B: paiement via	un ordre permanent (founir obligatoire	<u>ment une photocopie de l'orc</u>	lre permanent!) si inscription à
plusieurs modules)			
☐ Je paie un acompte de 25%, à savoir € :			
🗖 en espèces, 🗖 par virement au compte de l'asbl Ressourcements n° IBAN : BE61 3101 6268 1517,			
☐ je paierai le solde en mensualités de € via un ordre permanent prenant fin le			
(il doit obligatoirement prendre fin au plus tard le dernier jour du dernier module).			
☐ Je suis en règle de cotisation pour l'asbl Ressourcements pour l'année scolaire 2022-2023			
☐ Je règle ma cotisation de 20€ à l'asbl Ressourcements pour l'année scolaire 2022-2023			
🗖 en espèces, 🗖 par virement au compte de l'asbl Ressourcements n° IBAN : BE61 3101 6268 1517 (via un virement			
séparé)			
Veuillez indiquer, ci-dessous, la mention "Pour accord. Lu et approuvé".			
- · · · · · · · · · · · · · · · · · · ·			
	Mention	Date	Signature

Modalités d'inscription

INSCRIPTIONS

- Les inscriptions ne seront prises en compte qu'à la date de versement d'un acompte.
- Tout désistement dans la période qui précède de deux mois le premier jour du Module permettra le remboursement intégral des sommes déjà versées.
- Le Centre Ressourcements e réserve le droit d'annuler une formation dans le cas où le nombre d'inscrits ne serait pas suffisant pour couvrir les frais engagés. Dans ce cas, l'acompte sera intégralement remboursé.

Précisions sur la cotisation annuelle obligatoire à l'asbl

Le Centre Ressourcements a été créé en 1992 en tant qu'association de fait et est devenu une association sans but lucratif à partir de 1995. Ses statuts ont été publiés au Moniteur belge le 7/3/96 sous le n° 435496. En tant qu'assl, ses statuts prévoient que pour participer aux activités organisées en son sein, il est nécessaire d'être membre adhérent en règle de cotisation. Le montant de la cotisation en tant que membre adhérent est fixé annuellement par le Conseil d'Administration. Pour l'année 2020-2021 la cotisation s'élève à 20€. Cette cotisation n'est payable qu'une fois par an au moment de la rère inscription de l'année. Elle est réglable en espèces ou par virement mais, dans ce cas, il est important de le faire séparément du montant du droit d'inscription.